



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

collèges

Question écrite n° 98272

Texte de la question

Mme Dominique Chauvel attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le sujet de la perte de nombreuses heures dans le programme scolaire en fin d'année pour les élèves des collèges. En effet, les dates du brevet de 3ème mobilisent à juste titre une partie des enseignants qui doit assurer la correction de l'examen et qui, de ce fait, empêchent à ces enseignants de donner cours. Le brevet de cette année l'a d'ailleurs démontré. Les 23 et 24 juin 2016, le temps scolaire était dédié à ceux qui passaient l'examen, ajouté à la date du 22 juin 2016 qui permettait aux enseignants de préparer les salles où se déroule le brevet des collèges. Par ailleurs, la direction des collèges ainsi que les professeurs principaux se sont réunis après les dates du brevet afin de préparer l'année scolaire 2016-2017, diminuant ainsi encore un peu plus le nombre d'heures effectives alors que l'année scolaire n'était pas encore terminée. Ce cumul de mobilisation professorale vient s'ajouter à des conseils de classes qui ont lieu en général du début du mois de juin jusqu'au moment des brevets. À la suite d'un mois de juin 2016 perturbé, la dernière semaine de cours incluse entre le 27 juin 2016 et le 1er juillet 2016 voit le nombre d'élèves en chute libre car ceux qui habitent près de leur collège viennent mais, en milieu rural, les élèves nécessitant les transports en car qui peuvent durer parfois 45 minutes, ne souhaitent plus se déplacer pour une ou deux heures de cours. De plus, une tradition « tacite » invite les élèves présents à regarder des films ou à faire des jeux. Même liée à la matière enseignée, cette forme d'enseignement empiète sur le programme scolaire qui a déjà fortement pâti cette année de l'absence de bon nombre de professeurs liée à des formations qui leur sont dédiées à la suite de la réforme des collèges. Il a pourtant existé, en Seine-Maritime par exemple, des tentatives d'ateliers (randonnées, découvertes linguistiques, jeux de mathématiques) mais qui n'avaient pas su attirer les jeunes élèves sur les bancs de l'école pour les quelques jours restant à leur programme. Aussi, elle souhaite connaître ses intentions à l'égard de la déficience temporelle de l'enseignement lorsqu'il est question du respect du programme scolaire. Les professeurs ont l'un des rôles élémentaires de la République, si ce n'est le plus important. Elle lui demande ce que compte faire son ministère afin de pallier le délitement des heures de cours en fin d'année en collège sans pour autant en demander encore plus aux enseignants qui subissent parfois déjà le coût de la réforme.

Données clés

Auteur : [Mme Dominique Chauvel](#)

Circonscription : Seine-Maritime (10^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98272

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 août 2016](#), page 7079

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)